

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 19

Artikel: Un coup de chapeau
Autor: Rossel, Virgile
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques Il. 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.



LE REGENT DAI Z'AUTRO LADZO

LE z'affère l'ant tot parâi bin tsandzi du lo villhio teimps po lè régent. Po leu, l'ètai pas quemet ora que faut que l'aulant sè degremelhî pè l'Ecoûla normâla et preindre de la cabosse quatr'annâie à la felâie. L'è qu'ora faut que sèyant suti à tsavon po pouâ recordâ lè boufô de tot cein que dâivant savâ : la jographie, lo thêmo, lo couplliet dâo tsant, lo tâisâ, l'écrotoûra, lè duve z'histoire : cliazi que lâi diant la suisse et l'autra la biblique ; lo compto, lo carcu, lè lettre et tot lo batacllian. Ein a dâi z'affère. L'è por cein que faut que lè régent sèyant induquâ qu picolon.

Dein lo temps, on lâi vouâtîve pas tant. Po lè châidre, on lâo fasâi fère onna petita vesita : lière on prophète de la Bibllia, tsantâ on chamo, écrire su on papâ... et l'ètai tot. L'ètai lo teimps iô po lière on châtôvâ lè mot que l'ètant trâo defécilo et se on sè trompâve po lo livret, ma fâi tant pis !

On coup, pè Cougne-perte, la coumechon dâi z'ècoule dèssèssâ ein nommâ ion. Cein que tse-cagnîve cliâio monsu l'è que fallâi châidre su doug que l'avant passâ la vesita.

La mâiti l'ètant po on tau, lè z'autro po on outro. Lo premi l'ètai prâo instruit, mâ savâi pas djuvî âo binocle ; lo derrâi l'avâi adî zu la tita on bocon dura po sè recordâ, mâ l'ètai on binoclaire de la mêtsance.

L'ant votâ bin dâi iâdzo po rein, adî mâiti contro mâiti. Po fini, ion de cliâio monsu fâ dinse :

— Tot parâi, crâio adî que po noutrè mousse no foudrâi monsu Critzon. Ein vaitcè ion que l'è bon po l'instrucchon.

— M'èin foto pas mau de tota clia physique, que repond lo syndico. Faut tot parâi qu'on régent cougnâisse omète lo râi de piquie. Mè ie su po monsu Bredzon !

— Vâi mâ, sâ pas lière sein quequelhî et oncora po lè grôche lettre.

— Pough ! n'è pas onn'affère. Allâ ein trovâ ion que n'ausse min de dètse ?!

L'ont vôtâ po monsu Bredzon.

Dein onn'autro velâdzo, l'avant prâi po fère l'ècoula on villhio sordâ que l'avâi fé la campagne de Russie avoué lo grand Napoléon. L'è-tâi arrevâ avoué on bré et onna tsamba de moins et l'arâi faliu lâi payî onna peinchon. L'è po la lîa fère affanâ que lâi avant bailli la baguietta de régent.

Quauque teimps aprî, vaitcè on camarardo que lo reincontre et lâi dit dinse :

— Que fâ-to ora ?

— M'avant met régent. Cein a bin ètâ d'â premi. Mâ l'è clia novalla loi que m'a rein valiu. L'ant decidâ que faut que lè régent satsèyant lière on bocon... adan, m'a faliu via !

Marc à Louis.

¹ géométrie ; ² défaut.

PAUVRES PÊCHEURS

*On a blagué souvent les pêcheurs à la ligne
Pour leur rêveuse oisiveté ;
Et leur vice innocent fut maintes fois cité
Comme puéril et peu digne.
On ne peut concevoir en nos âges nerveux
Où tout se fait à la va-vite,
De braves gens naïfs que la paresse invite,
Dont l'espoir blanchit les cheveux ;
Et l'on juge vraiment étranges, ridicules,
Des bourgeois trempant tout le jour
Dans l'eau, le long des quais, graves, avec amour,
Quelques hameçons minuscules...
Ce pêcheur que l'on raille est un sage, blasé
Sur les sonnets et les sonnettes ;
Et rien ne peut troubler les visions honnêtes
Qu'il suit dans le flot irisé.
Il garde dans son cœur ces deux vertus insignes :
La Patience et la Bonté ;
Et possède, entre tous, l'orgueil incontesté
De savoir lire entre les lignes !...*

UN BRILLANT ARTICLE

LNZE heures du soir. Le secrétaire de la rédaction d'un grand journal est en train de corriger les épreuves du numéro du lendemain, lorsqu'une agence de renseignements lui téléphone qu'un violent incendie vient de se déclarer dans une maison du boulevard de Grancy.

Il parcourt aussitôt les salles de rédaction, cherchant le rédacteur des faits divers pour l'envoyer sur les lieux du sinistre afin d'avoir un article circonstancié.

Tous les rédacteurs sont partis, sauf le chroniqueur mondain chargé de rendre compte des fêtes et réceptions de la société élégante.

— M. Smart, lui dit le secrétaire, rendez-moi donc le service d'aller boulevard de Grancy, à la place de M. Dupin. Un incendie vient d'y éclater. Vous ferez un article là-dessus.

M. Smart saute en auto, et une heure après apporte un article ainsi conçu :

Un des plus brillants incendies de la saison s'est déclaré la nuit dernière dans le somptueux immeuble du 232 du boulevard de Grancy. Les flammes illuminaient splendidement ce quartier aristocratique, accompagnées de millions d'étincelles du plus scintillant effet et d'impressionnantes volutes de fumée qui s'enroulaient gracieusement autour des arbres de l'avenue.

Par les fenêtres de l'immeuble, brillamment éclairées, on vit passer, projetés avec vigueur sur le pavé, des meubles du meilleur style.

En même temps sortaient de la maison, avec une vivacité qui prouve leur entraînement aux sports modernes, les distingués habitants des divers appartements : M. de X..., revêtu d'un élégant pyjama rouge à rayures couleur de feu, tout à fait de circonstance, et sa femme, née de la Matalgos, dans un élégant déshabillé de nuit en linon avec applications de dentelles de la maison Sister sœurs. Le baron de Y..., en caleçon mauve, chemise rose et pantoufles de crocodile, une trouvaille... et bien d'autres que nous nous excusons de ne pouvoir citer.

Reconnu dans l'assistance : M. le commissaire, à qui nous adressons nos félicitations pour sa parfaite tenue à cette occasion, la première depuis son entrée en fonctions ; M. le conseiller municipal X..., très empressé auprès de tous et ayant un mot aimable pour chacun.

En résumé, charmante réunion qui s'est prolongée fort avant dans la nuit.

UN COUP DE CHAPEAU

MON ami Pierre, qui est un répertoire vivant de récits et anecdotes, et à la mémoire duquel j'ai recours lorsque mon imagination est en vacances, m'a conté l'autre jour l'histoire suivante.

— Véristique ?

— Naturellement !

Je laisse la parole à mon excellent ami Pierre. — Tu connais, me dit-il, le père Justin Bressard, de Saint-Fromont, ou ce qui en reste. Ce n'est plus qu'une ruine, voici bien des années. D'une semaine à l'autre, sa face réjouie, son ventre rebondi, ses épaules de sapeur-pompier et sa taille de tambour-major ont fondu comme cire au soleil. Maintenant, c'est un vague vieillard ratatiné et cassé, qui fume des pipes et qui branle la tête devant sa porte. Et, je te le répète, cette navrante métamorphose a été l'affaire d'une huitaine.

Justin Bressard avait quelque fortune. Dans son village, il passait pour un « homme riche ». Vieux garçon ayant peu de besoins, il vivait de rentes, plutôt maigres, fournies par l'affermage d'un petit domaine et l'intérêt des capitaux modestes placés contre bonnes sûretés hypothécaires. Le travail des champs ne souriait pas à Justin Bressard. Son père et sa mère, dont il était le fils unique, eurent la délicate attention de ne pas contrarier ses goûts trop longtemps : ils moururent tous les deux, à la suite d'un accident, quelques mois après sa majorité. Quand on n'aime pas la terre, que pourrait-on bien aimer, si ce n'est pas les livres ? Bressard, qui avait été invariablement le premier de sa classe à l'école primaire et auquel le régent prédisait de gros succès dans les carrières libérales, n'avait malheureusement pu se « vouer aux études » ; ses parents ne virent qu'un domestique dans ce grand gaillard, qui avait des bras et un torse de fort de la halle.

Aussi ne les pleura-t-il guère et s'empressa-t-il dès qu'il fut héritier, d'acquérir toute une bibliothèque, de louer la maison paternelle en s'y réservant deux chambres sous le toit, et de calmer sa fringale de science. Il lut tout, et de tout, botanique, jurisprudence, histoire, médecine, chimie agricole, art vétérinaire. Il devint ainsi une sorte d'encyclopédie rurale, que les paysans feuilletaient parfois pour économiser une consultation de M. le docteur ou de M. l'avocat. On s'était, en général, bien trouvé de ses conseils, d'autant plus qu'ils étaient gratuits. Une âme paisible et chimérique d'autodidacte, que ce brave Justin Bessard ! Il ne s'ennuyait jamais il n'attendait rien du destin, sauf la littérature nécessaire à sa consommation quotidienne ; et le mariage le laissait aussi froid que la culture du maïs. Mais nous ne sommes ici-bas que le jouet des circonstances.

Saint-Fromont était, dans l'arrondissement électoral des Francs-Plateaux, la commune qui faisait pencher la balance en faveur des catholiques. Elle avait toujours eu, depuis un demi-siècle, son député au Grand-Conseil de Berne. Justin Bressard frisait la cinquantaine, et il ne semblait pas qu'il dût être arraché aux douceurs de son obscurité, lorsque François Bron, l'aubergiste, qui avait silencieusement représenté Saint-Fromont dans l'autorité législative cantonale, fut « enlevé à l'affection et à l'estime de ses

concitoyens ». Il s'agissait de choisir le successeur de Bron. Conciliabules entre gros bonnets de la localité, conciliabules avec le comité du parti, conciliabules avec M. le Préfet. Le fauteuil de Bron ne tentait personne à Saint-Fromont. Les candidatures n'eussent pas manqué, au chef-lieu et ailleurs. Il fallait un Saint-Fromontois.

— Si nous proposons Justin Bressard ? dit un soir l'adjoint-maire à quelques Saint-Fromontois attablés au restaurant du « Sabin ».

— C'est une idée.

— Il n'a rien de mieux à faire.

— Alors, ça y est !

— Il est bien avec le curé.

— Et il a de quoi payer un fameux béjaune.

Contrairement à tous les usages, Bressard ne se fit pas prier. Il était ravi. Il promit que son élection ne serait pas une élection sèche. Il défendrait les droits de l'Eglise, sans négliger les intérêts de Saint-Fromont. Il ne serait pas un muet, comme François Bron.

Dix ans durant, Justin Bressard fut le plus assidu, le plus consciencieux, le plus serviable des députés. On le chargeait de commissions — extraparlémentaires — pour des connaissances ou chez des négociants de la ville fédérale. Il rapportait des parapluies que l'un ou l'autre des bourgeois oubliait dans les cafés de Berne, les jours de marché. Il achetait, à la foire d'Er-lenbach, les taureaux des syndicats agricoles de son arrondissement. Il visitait les malades dans les hôpitaux. Il était redouté à la Direction militaire, où il recommandait indifféremment tous ceux qu'il désirait être dispensés d'un cours de répétition ou d'un rassemblement de troupes. Bref, le grand-conseiller idéal !

Cependant, la perfection n'est pas de ce monde, et l'envie existe. Bressard, comme tous les savants, était distrait. Il lui arrivait de marcher sans aucunement se préoccuper des choses ni des gens. Ses yeux regardaient sa pensée ou son rêve.

— Bonjour, M. le député !

— Beau temps, hein, M. Bressard ?

Il n'avait ni vu, ni entendu. On lui pardonnait ces menues faiblesses. Et pourtant, la politesse ne messied pas, même aux hommes instruits et considérés. Ce brave Justin Bressard en prenait à son aise avec les commandements de la civilité pérule et honnête. Quelques grincheux l'accusèrent d'être fier, de se croire le coq de l'endroit. S'il avait pu s'imaginer qu'on lui reprochait le péché d'orgueil, il en aurait attrapé la fièvre. Mais ses bouquins, mais ses besognes multiples de législateur et de bonne à tout faire, mais ses voyages à Berne l'absorbaient au point qu'il avait la conscience tranquille.

On aurait fini par s'accoutumer aux distractions de M. le député, et par s'en accommoder, si le fils aîné de François Bron, qui avait repris l'auberge, n'avait pas songé à reprendre aussi le fauteuil de son père. Sournoisement, à la mode campagnarde, il démolissait Justin Bressard. Celui-ci n'avait pas même l'idée que des ambitions plus jeunes, et moins encore, de jalouses impatiences, pussent ne pas se féliciter d'être représentées à Berne par le plus exact, le plus obligé et le plus distingué — distingué, oui — des Saint-Fromontois. Et, l'âge aidant, en toute innocence du reste, il ménagea de plus en plus ses « bonjours » et ses coups de chapeau. Sa redingote noire traversait les rues du village, sans s'arrêter, comme une ombre chassée par le vent, et le large feutre qui coiffait cette ombre mouvante ne connaissait personne. C'était agaçant à la longue ; on s'y résignait, tant Justin Bressard était « tout ce que tu sais ». Et, depuis l'heure et le temps qu'on votait pour lui, on ne se figurait pas qu'on pût jamais voter pour un autre.

Le fils Bron n'en minait pas moins le terrain sous les pas du bonhomme.

— Il ne salue plus... Ce n'est pas la fatigue qui l'empêche de porter la main à son chapeau... Parbleu, on n'est que des paysans, et c'est trop peu pour M. le député...

Ces insinuations, à force d'être répétées, firent la goutte d'eau qui, insensiblement, creuse le roc. Toujours est-il que ce n'était pas un motif de congédier Justin Bressard. D'ailleurs, ça lui aurait fait une peine !... Quelle ingéniosité et quelque acharnement que Bron déployât à découvrir les côtés vulnérables de la candidature Bressard, il ne pouvait guère s'accrocher qu'à un nombre croissant de « bonjour », de « bonsoir » et de coups de chapeau négligés par le député de Saint-Fromont. Et, décemment, ça ne suffisait pas pour l'évincer.

— Je le pincerai tout de même...

En effet, Bron le « pinça », quelques semaines avec le renouvellement général du Grand Conseil bernois. La revue des pompes avait eu lieu à Saint-Fromont. Comme les élections étaient proches, il y eut là, outre le préfet et le secrétaire de préfecture, tous les députés de l'arrondissement, sauf Bressard, auquel le fils Bron avait été chargé d'annoncer l'arrivée de ses collègues. Comme à l'ordinaire, la revue fut brillante ; l'éloquence de M. le préfet n'eut rien de trop pompier.

Les autorités étaient rassemblées autour d'une bouteille d'Arbois, à l'auberge Bron, quand on s'avisait que Bressard manquait à l'appel.

— Il va passer, dit le fils Bron ; c'est l'heure de sa promenade...

Il était cinq heures. Tous les soirs, depuis trente ou quarante ans, Bressard quittait son logis à la même minute, traversait le village, descendait par le chemin des « Rasses », remon- tait par la forêt du Cernil et les champs de « Sous la Vie », pour se mettre ensuite, de grand appétit, au souper que lui préparait la femme de son fermier. Comme bien l'on pense, Bressard avait totalement ignoré la revue des pompes. A cinq heures précises, sa haute taille, ses joues épanouies, son ventre d'évêque furent signalés à l'autre bout de Saint-Fromont.

— Vous le regardez passer, insinua le fils Bron.

— Il a l'air...

— De ce qu'il est !

Quelques-uns de ces messieurs étaient sur le seuil de l'auberge, d'autres aux fenêtres. Justin Bressard s'avavançait lentement, le nez et les yeux au ciel. Un minuscule volume, qu'il tenait entr'ouvert dans sa main gauche, absorbait sans doute son attention. Il n'aperçut, ni le préfet, ni le secrétaire de préfecture, ni les députés, ni même le fils Bron qui avait un diabolique sourire sur les lèvres.

— Elle est forte, celle-là !

— Bressard ne se prend pas pour la queue de la poire !

— Ce n'est plus de la distraction...

— La folie des grandeurs ! déclara le fils Bron.

Et comme M. le curé, sortant de l'église, le croisait à quelques pas de l'auberge Bron et lui tirait son coup de chapeau très bas, Justin Bressard ne parut pas même le remarquer. Il haussa les épaules et ce fut tout. En réalité, c'était une assez vive démanche dans le dos qui avait provoqué ce mouvement intempestif.

Le fils Bron eut beau jeu : Bressard était le plus vaniteux personnage et le plus grossier manant des Francs-Plateaux. M. le Préfet était scandalisé ; M. le curé ne le fut pas moins de n'avoir pas été salué par son député, sous les yeux de toutes les autorités du district. Et Justin Bressard, sans savoir pourquoi, ne fut pas rélé au Grand Conseil, quatre semaines plus tard. Il en a fait une maladie, et il en mourra...

— Si tu es jamais candidat, me dit mon ami Pierre, ne sois pas distrait et prodigue les coups de chapeau !

Virgile Rossel.

Les yeux fermés. — C'est maintenant que tu es mariée que tu t'aperçois que ton mari est ridicule ?

— Mais oui. Avant, tout le monde me disait que je pouvais l'épouser les yeux fermés.

Moyen héroïque. — Pourquoi, docteur, faites-vous toujours attendre ce client deux ou trois heures dans votre antichambre ?

— A un besoin de repos, et c'est le seul moyen que j'aie su imaginer de lui en faire prendre.

OH ! CES AMOUREUX !

BN chemin de fer, deux jeunes mariés montent dans un wagon de première classe.

Derniers adieux aux parents qui accompagnent. La locomotive siffle, le train s'ébranle et le couple s'installe dans les deux fauteuils de droite.

Un monsieur, qui occupe le fauteuil de gauche, ne tarde pas à s'endormir et ronfle.

Peu à peu le couple se familiarise avec ce ronflement et, sans s'inquiéter de la présence du dormeur, madame donne à son mari les noms les plus tendres.

— Mon petit chat, mon petit loup, mon petit bichon, mon petit rat, mon...

Le monsieur, dans son fauteuil de gauche :

— Appelez-le une fois pour toutes mon arche de Noé, et laissez-moi dormir, tonnerre de Brest !

Le Neveu du Chanoine, par M. Sciobéret. — Fra- gnère frères, éditeurs, Fribourg.

Dans un décor, aujourd'hui disparu, évoluent des personnages fortement dessinés. Une fraîche idylle fribourgeoise, dont les amoureux n'ont pas la grâce désuète qu'on leur prête volontiers ; au contraire, ils sont si proches de nous qu'on a peine à croire que le « Neveu du Chanoine » soit une réédition ! Tous ceux qui se souviennent avec plaisir de « Marie la Tresseuse » de Pierre Siobéret, seront vivement intéressés par cette étude de mœurs qui ne manque ni de malice ni d'esprit : une fois de plus ils pourront constater la vérité du proverbe : « Tel père, telle fille. »

Syl.

LES DEUX NÉGOCIANTS

PAR devant Maîtrillard et son épouse, marchands de vins et liqueurs, a été convenu ce qui suit : les sieurs Sariol et Turban contractent association pour l'achat d'un barillet de kirsch, qu'ils vendront en détail pour les bénéficiaires à être partagés entre eux par moitié ; chaque verre sera livré aux consommateurs au prix de quatre sous, etc. » Suivent les clauses accessoires.

Le soir du premier dimanche d'exploitation de leur établissement ambulante, les deux associés étaient ramassés par la police, en loques, meurtris de coups de poing, la tête dénudée à divers endroits par suite de l'enlèvement violent de poinées de cheveux. Leur situation financière et commerciale consistait en un petit baril vide et une pièce de deux sous en caisse.

Aujourd'hui, les voici en cour correctionnelle, pour rébellion et voies de fait envers les agents de la force publique.

Nos deux négociants étaient partis avec leur baril quand Sariol dit à Turban :

— Dis donc, je vais boire un verre.

— Eh bien ! tu ne te gênes pas, répond Turban, ça n'est pas à toi seul, ce brandy, c'est à nous deux.

— C'est juste, répliqua Sariol ; alors le verre étant de quatre sous, je vas te donner deux sous.

— Ah ! comme ça, t'es dans ton droit ; donne-moi deux sous, et bois ton verre.

Sariol donne deux sous et boit le verre convenu.

Cent pas plus loin, Turban dit à son tour à Sariol :

— Je vas faire comme toi, je vas me payer un coup.

— Oui, mais tu vas me donner deux sous.

— Certainement.

Il prend un coup et rend à son associé la pièce de deux sous que celui-ci lui avait remise un instant avant.

Arrivés à la route suivante, Sariol reprend :

— Ma foi, tant pis ! je profite du bon marché ; puisque ça ne me coûte que deux sous au lieu de quatre, je vas boire un autre verre.

Adhésion de l'associé, il redonne la même pièce de deux sous. Cinq minutes après, celui-ci reprend :

— Au fait, tu as raison, ça ne nous revient qu'à deux sous au lieu de quatre ; ma foi, c'est pas la peine de s'en priver.

Et il avale un second coup, en rendant une seconde fois la fameuse pièce de deux sous.